Envoyé en préfecture le 09/12/2024
Reçu en préfecture le 09/12/2024
Publié le
ID : 066-200078269-20241205-DELIB2024_19-DE

SYNDICAT DU tech
GESTION DES COURS D'EAU

2024/19
Réf. 05/12 -04

Date de convocation : 21/11/2024
Nb de membres en exercice : 63
Présents : 32
Nb de suffrages exprimés : 39
VOTE : Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

Séance du 05 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 décembre à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

OBJET : PROGRAMMATION D'ENTRETIEN RÉGULIER DES COURS D'EAU DU TERRITOIRE TECH-ALBÈRES - 2024

Étaient présents avec droit de vote :
M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. FRANCIS BERTHELIER (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JEROME CANOVAS (SUPPLEANT), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. ROBERT DUGNAC (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. PHILIPPE GUIMEZANES (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), M. GUY METIVIER (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE),

Étaient représentés / ayant donné procuration :
M. LAURENT BERNARDY (TOTULAIRE) donne procuration à M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) donne procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE) donne procuration à M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE) donne procuration à M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE) , M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) donne procuration à M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE) , M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE) donne procuration à M. DENIS FOURNY (TITULAIRE) , M. GUY VINOT (TITULAIRE) donne procuration à M. GERARD PUJOL (TITULAIRE),

Absents excusés :
Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), M. YVES BLIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), M. DOMINIQUE PLANCHON (SUPPLEANT), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. LOUIS PIERRE SCHWEER CASES (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT),

Autres participants : M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT)

M. Jean ASTIÉ a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

Envoyé en préfecture le 09/12/2024
Reçu en préfecture le 09/12/2024
Publié le
ID : 066-200078269-20241205-DELIB2024_19-DE

OBJET : PROGRAMMATION D'ENTRETIEN RÉGULIER DES COURS D'EAU DU TERRITOIRE TECH-ALBÈRES - 2024

Considérant les orientations et dispositions du SAGE Tech-Albères approuvé par arrêté préfectoral le 29/12/2017;
Considérant la délibération n°2018/29 - ref 28/11-08 du 28/11/2018, approuvant le principe du déploiement d'une programmation annuelle d'entretien régulier des cours d'eau du territoire Tech-Albères à compter de 2019;
Considérant les dispositions du XIIème Programme de l'Agence de l'eau en matière d'aide au financement de l'entretien des cours d'eau;
Considérant enfin la consultation des communes sur le projet de programmation;

Monsieur Alexandre PUIGNAU, Président, ayant présenté à l'Assemblée le projet de programmation de travaux d'entretien régulier des cours d'eau du territoire Tech-Albères pour l'année 2025, dont les crédits seront inscrits au budget de l'exercice concerné pour un montant de 370 500 € TTC (Cf annexe technique jointe),

Le Comité Syndical,
à l'unanimité après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet tant techniquement que financièrement ;

- **AUTORISE** le Président à déposer, auprès de l'Agence de l'Eau RM&C, une demande de subvention pour la partie éligible de la dite programmation (soit les travaux dont la fréquence est supérieure à 4 ans), selon le plan de financement ci-dessous :

Dépense subventionnable		**166 000€ HT**
Agence de l'Eau RM&C	**30 %**	**49 800.00 €**
Autofinancement	**70 %**	**116 200.00 €**

- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré à St André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,
Le Président
Alexandre PUIGNAU
Maire de Les Cluses

Le /La Secrétaire de Séance :